

Publications des départements et des offices de la Confédération

Laboratoires de vérification

(art. 4, al. 7, de l'ordonnance du 25 juin 1980 sur les laboratoires de vérification;
RS 941.293)

Le Département fédéral de justice et police a délivré l'autorisation d'exploiter un laboratoire de vérification aux entreprises nommées ci-dessous, pour les instruments de mesure précisés:

NOVA SA, Meyrin

J. Bosshard AG, Dübendorf

Auto Meter AG, Kriens

Krautli AG, Zurich

Instruments de mesure du trafic routier

17 octobre 2000

Département fédéral de justice et police